



Rapport n°: 152615-LE-25-0955654-003
 Document: 1 page(s)
 Inspecté par: Julien Monclin le 28.02.2025

Luxlev SA Location
 Avenue de l'Europe
 L - 4802 LAMADELAINE



Rapport de contrôle périodique d'un chariot élévateur n° CT401423

1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Avenue de l'Europe, Localité : 4802 - LAMADELAINE

2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Les contrôles s'effectuent sans démontage préalable et sont limités au contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible en toute sécurité et à la vérification des dispositifs de sécurité. Les observations ci-dessous portent sur les composants dans l'état où ils se trouvent et ne se rapportent pas à la conception qui a dû avoir fait l'objet d'un examen avant mise en service conformément à la réglementation applicable.

3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.4 et ITM-CL 134

Caractéristiques du chariot élévateur

Autorisation

Autorisation n°	3A/2013/0631/131
Caractéristiques	
Constructeur	Haulotte
Type	HTL 3210
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2013
N° de série	CT401423
Charge de service (kg)	3200 kg à 2,9 m et 800 kg à 7,2 m
Exécution (description)	Chariot à flèche télescopique
N° Interne / inventaire	4212

4 OBSERVATIONS ET DÉLAI

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) du contrôle périodique : Néant.

5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 28.02.2025

20250228_094455_0659

Julien Monclin
Inspecteur

Pour le directeur général,

Mathias Muller
Responsable Technique